

Contrôle de la Mairie de Cotonou

Remous au sein de la mouvance

Première ville du Bénin, la ville de Cotonou suscite convoitise au niveau des forces politiques à la veille de la décentralisation. Pendant que l'opposition multiplie ses stratégies pour la conquête de la Mairie de Cotonou à travers des rapprochements, les partis de la mouvance se livrent une guerre de leadership sans merci.

Gérard AGOGNON

Unis il y a un an pour faire réélire Kérékou, la mouvance est aujourd'hui divisée dans la lutte pour la mairie de Cotonou. En effet, face à la conquête de la mairie de Cotonou, les mouvanciers s'entre-déchirent à travers des actes qui ne sont pas de nature à consolider leurs forces dans le Littoral.

Des actes de violence perpétrés ou des menaces proférées contre un tel partisan de la mouvance, c'est à ces agissements d'une autre époque que se livrent les mouvanciers dans la consolidation de leur base dans le Littoral en vue des municipales. Hier, c'est Robert Dossou, secrétaire Général de l'Union pour la paix et la démocratie (Upd) qui a été victime d'une attaque par des présumés partisans d'une formation politique

Caprices de société

La désinvolture d'une certaine jeunesse

À la faveur des libertés acquises, il naît et se développe au Bénin et à Cotonou en particulier, une race de jeunes dont la seule raison de vivre reste la richesse mal acquise et la ligne de conduite, les vices et la désinvolture.

Luc Fernand KPELLEY

Il s'agit généralement de gens sans qualification professionnelle précise. Tout au plus, s'affublent-ils de titres assez ronflants qu'ils sont loin de mériter.

Transitaires ou hommes d'affaires constituent leurs titres génériques. On les reconnaît par leurs artifices, leurs tapages. Ils ne sont presque jamais naturels d'allure et rivalisent d'incommodité, d'indécence. Très orduriers, ils se débrouillent toujours pour être vus. Pour beaucoup d'entre eux, la meilleure manière de s'épanouir, de s'émanciper est d'embêter ceux de leur entourage.

Dans le garage d'un mécanicien de

la mouvance. Ailleurs, c'est un lopin de terre qui divise des mouvanciers. Et des exemples peuvent se multiplier jusqu'au poste politique. Dans cette ambiance, des mouvanciers jurent terre et ciel de se nuire pendant que leurs amis d'en face adoptent le système de «porte-à-porte» et s'accaparent le terrain pour conforter leur victoire. Dire que ces mouvanciers se réclament tous de farouches partisans du Général n'est plus quelque chose d'étrange. Mais leurs agissements sur le terrain ne confortent pas celui qu'ils prétendent soutenir. Devant l'évolution de cette bataille rangée des forces politiques de la mouvance en présence dans le Littoral, les responsables doivent faire table rase de leur rancœur pour se rattraper sinon... □

moto-cross, se pointe un jeune avec une moto Mate et trois cellulaires en main. Objectif : solliciter l'intervention du mécano pour acquérir une grosse moto. «Où voulez-vous laisser votre Mate ?», demande un curieux. Réponse : «Avec ça on ne fait pas bien «dji» (le malin)». Ce même «dji», au comptoir d'une cafétéria par exemple, prend la forme de vociférations au mépris de tous ceux qui y étaient avant soi. Sur la route, au guidon comme au volant d'un véhicule, ils sont prêts non seulement à menacer les autres usagers de mort avec leurs moteurs, mais aussi à passer à l'acte. Et le juron est simple : «Je vais te tuer et l'assurance viendra s'occuper de toi». □

Avis de vente

Il est mis en vente à Abomey-Calavi, zone Séminaire Mgr Bresiliac, à des prix très intéressants, neuf (09) parcelles de terrain de contenance superficielle 500 m² chacune. Toute personne ou Structure intéressée est priée de s'adresser au Cabinet de Me Jacques HOUNSOU, Agent d'affaires près la Cour d'Appel, Av. PROCHE, Rue 3007 Carré 356 Gbedokpo 01 BP 3901 RP Cotonou.

Tél. 31 47 34 Cel. 91 88 66

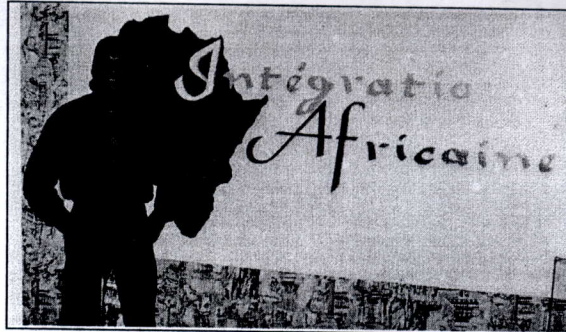
Le Centre international de l'intégration africaine

La jeunesse dans le combat pour l'intégration africaine

La direction du Centre international de l'intégration africaine a tenu hier à son siège une rencontre avec la presse. Occasion pour les responsables de présenter ledit centre, ses objectifs et le point de ses activités.

Gnona AFANGBEDJI

L'union africaine préoccupe un groupe de jeunes Béninois et autres Africains qui se sont lancés dans le combat de l'intégration par la mise sur orbite du centre international de l'intégration. A en croire, M. Ahmed Boko Gounou, directeur dudit centre, l'idée d'inscrire la jeunesse dans la dynamique de l'intégration n'est pas sortie des entrailles de Syrtes (Sommet extraordinaire de septembre 1999 en Lybie) où ont été posées les nouvelles bases de l'intégration africaine. Elle consiste pour lui une ambition de longue haleine à laquelle l'initiative des chefs d'Etat africains pour la création de l'Union africaine a servi d'élément accélérateur. Cette institution qui a son siège au Bénin entend inciter toute la jeunesse



Pour une meilleure intégration des peuples d'Afrique

africaine à la cause de l'intégration. Les activités du centre, à en croire Ahmed Boko Gounou, reposent sur deux organisations non gouvernementales à savoir : «Afrique Identité» et «Conseil d'organisation pour le

développement économique» (CODE).

La première comme son nom l'indique porte la revalorisation de l'identité africaine comme son credo. Elle participe à ce titre à la conservation du patrimoine africain et sensibilise les masses sur les idéaux de l'intégration. Le CODE dont les activités sont basées dans la sous-préfecture de Djidja œuvre quant à lui pour la promotion des activités agricoles.

Sur le plan international, le Centre a déjà saisi les chefs d'Etat des pays signataires de l'acte constitutif de l'Union africaine de ses ambitions et entend installer des démembrements de l'Ong «Afrique Identité» dans ces différents pays. Avec déjà toutes les nationalités qu'elle comporte il espère pouvoir communiquer avec la jeunesse de chaque pays afin que le vœu cher à feu président ghanéen Kwamé N'Krumah soit une réalité. □

Des Maliens du Bénin soutiennent l'intégration africaine

L'Etat-major du Centre international de l'intégration africaine est allé hier à la rencontre de la communauté malienne du Bénin.

L'objectif était de l'entretenir de l'initiative pour une Afrique unie, des activités du centre et des projets à court, moyen et long terme. En écoutant avec circonspection leurs hôtes, les Maliens ont très rapidement adhéré à l'ambition du Centre international de l'intégration africaine dont la finalité demeure la création d'un environnement favorable à l'épanouissement de la jeunesse africaine.

La communauté malienne entend de ce fait entreprendre les démarches nécessaires afin de faciliter l'adhésion de la jeunesse malienne aux idéaux de l'intégration africaine.

G. AF

Protection des droits des consommateurs.

Les origines de la journée mondiale du consommateur

Godfried Virgile ABBEY

La journée mondiale du consommateur qui se célèbre le 15 mars de chaque année trouve son origine dans la proclamation de quatre droits fondamentaux du consommateur faite par l'ex-président américain John Kennedy. Il s'agit des droits à la sécurité sanitaire, à l'information, au choix et le droit d'être entendu.

Le 15 mars 1962, John Kennedy déclarait devant le congrès américain : « Nous sommes tous, par définition des consommateurs. Ce groupe économique, le plus important, affecté et est affecté par presque toutes les décisions économiques et publiques ou privées. Et pourtant, c'est le seul

groupe majeur... dont les points de vue sont souvent négligés ». John Kennedy, montre ainsi par là toute l'importance de ce groupe qui cependant est piétiné, bafoué. Plus tard, l'Organisation internationale des consommateurs a rajouté quatre autres à savoir les droits à la satisfaction des besoins élémentaires, au recours, à l'éducation et à un environnement sain.

15 mars 1983, départ de la lutte

Selon le président de la Ligue pour la défense du consommateur au Bénin (Ldcb) Romain Houéhou, la journée mondiale du consommateur a été célébrée pour la première fois le 15 mars 1983. Le 9 avril 1985, soit deux ans plus tard, l'Assemblée générale

des Nations unies adopte les principes directeurs pour la protection du consommateur. Ces principes sont liés aux huit droits fondamentaux et constituent un cadre de référence pour le renforcement des politiques de protection du consommateur au niveau de chaque pays.

La journée du 15 mars est devenue depuis lors, un événement annuel marquant une solidarité dans le mouvement consommateur international. Elle est l'occasion de la promotion des droits proclamés par John Kennedy et ceux énoncés par l'Organisation internationale des consommateurs. Elle offre l'opportunité pour exiger le respect de ces droits et fulminer contre les dérapages du marché. □